



## Mise en circulation du matériel génétique des variétés fruitières anciennes de Suisse romande par Rétropomme

Rétropomme gère en Suisse romande la création et l'entretien de plusieurs vergers conservatoires réservoirs d'arbres fruitiers grâce au soutien financier de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Même si les variétés fruitières anciennes font partie du patrimoine suisse et qu'elles sont donc à la disposition de tout un chacun, leur mise en circulation requiert un suivi tant du point de vue phytosanitaire que de la conformité variétale et juridique.

### Commandes

Rétropomme gère les commandes d'arbres fruitiers ou de greffons de variétés anciennes dans le cadre de deux événements :

- **La bourse aux arbres** est organisée une fois par an, à la fin du mois d'octobre. A cette occasion, les intéressé.e.s peuvent :
  - ✓ acheter des arbres de variétés anciennes (ou classiques) parmi le stock mis à disposition par Rétropomme.
  - ✓ retirer une commande d'arbres de variétés anciennes (ou classiques). Le délai pour les commandes est fixé au **15 janvier** précédant la bourse.



*Nous mettons tout en œuvre pour mettre à disposition les arbres commandés dans un délai d'une année. Cependant, aucune garantie ne peut être fournie. La disponibilité des arbres est tributaire des aléas climatiques, de la réussite des greffages et de la disponibilité de rameaux greffons de qualité. Une confirmation de la disponibilité des arbres est envoyée en début d'automne.*

- **La bourse aux greffons** est organisée en mars une fois par an. A cette occasion, il est possible :
  - ✓ d'acheter des rameaux greffons de 250 des 600 variétés<sup>1</sup> conservées par Rétropomme ainsi que des porte-greffes.
  - ✓ retirer les commandes de rameaux greffons. Le délai pour les commandes de rameaux greffons est fixé au **15 janvier** précédant la bourse.
  - ✓ greffer ou faire greffer par un professionnel. La mise en culture des greffes obtenues revient au client.

Une commande de rameaux greffons est également possible jusqu'au 31 juillet pour une livraison en août.

*1 : Afin de respecter les normes sanitaires en vigueur, seul le matériel provenant du verger étalon peut maintenant être multiplié en pépinière. La liste des variétés du verger étalon (près de 250 variétés) est disponible sur notre site internet.*



## Tarifs des arbres saison 2024 - 2025

[CHF]	Variétés Rétropomme					Variétés classiques				
	HT	MT	BT	Palm.	Scion	HT	MT	BT	Palm.	Scion
<b>Non membres</b>	130.00	110.00	95.00	95.00	95.00	100.00	90.00	80.00	95.00	95.00
<b>Membres</b>	110.00	95.00	85.00	80.00	80.00	90.00	80.00	70.00	80.00	80.00

### Légende du tableau « Tarif des arbres » :

- HT** : arbre haute tige de forme buisson  
**MT** : arbre mi-tige de forme buisson  
**BT** : arbre basse tige de forme buisson  
**Palm** : arbre basse tige de forme palmette/espalier

## Tarifs du matériel de tuteurage

Piquet en sapin autoclavé (Ø 5-7 cm, L. 250 cm)	CHF 11.00
Kit 3 piquets, 3 traverses, 6 vis, 3 sangles	CHF 55.00
Sangle d'attache en nylon (y.c visserie)	CHF 2.00
Protection contre le gibier ajourée	CHF 6

## Tarifs des rameaux greffons (conseil et récolte)

Pour les commandes de rameaux greffons, Rétropomme demande un forfait qui comprend le conseil pour le choix des variétés, le suivi sanitaire ainsi que la récolte de 10 rameaux greffons et les frais de conditionnement (frais de port facturés en sus). A partir du onzième rameau greffon, chaque rameau greffon supplémentaire est facturé cinq francs.

<b>Forfait 10 rameaux greffons</b>	CHF	100.-
<b>Rameau supplémentaire 5.- dès le onzième</b>	CHF	5.-

## Tarifs des porte-greffes

Pour les commandes de porte-greffes, le délai est également fixé au 15 janvier pour un retrait à la Bourse aux greffons de mars. Pour les types disponibles : voir le document « Choix du type de porte-greffe selon l'espèce et la forme de l'arbre ».

<b>Ø en mm : 7/9</b>	CHF	5.-*
<b>Ø en mm : 9/12</b>	CHF	5.-*
* Un rabais de 20% est accordée pour les commandes de porte-greffe de même espèce et même taille dès 25 pièces et par multiples de 25.		



## Conditions générales de vente

### Garantie

Rétropomme garantit un bon état général des arbres mis en vente. Les arbres vendus racines nues d'octobre à mars bénéficient d'une garantie de reprise jusqu'au 31 mai suivant. Rétropomme se réserve le droit de refuser la garantie si les causes de la non-reprise des arbres peuvent être liées à un stockage inadapté, une plantation mal maîtrisée, un sol de mauvaise qualité, un entretien inadéquat ou encore à un épisode météorologique extrême.

### Echange

Au moment de la livraison, il incombe aux client.e.s de s'assurer de la bonne qualité du matériel végétal. Les réclamations peuvent être adressées directement à Rétropomme pour autant que le délai de garantie ne soit pas dépassé. La garantie permet l'échange du matériel végétal concerné. Aucun remboursement ou frais liés à la plantation ne sera pris en charge par la présente garantie.

Un document sur les bons gestes pour la plantation d'un arbre fruitier est à disposition gratuitement sur demande.

### Rabais

Les client.e.s se procurant des arbres en grande quantité bénéficient d'une réduction de 10% à partir de 15 arbres et de 15% dès 25 arbres. Attention, cette dernière réduction n'est pas cumulable avec d'autres rabais déjà octroyés.